



Assemblée du 22 mai 2025 de l'Intersociétés de Vuadens

Ordre du jour

L'ordre du jour est établi comme suit :

0. Salutations
1. Appel des sociétés
2. Nomination des scrutateurs (2)
3. Approbation du procès-verbal du 8 mai 2024
4. Rapport du président
5. Réélection du président et du comité
6. Reddition des comptes et rapport des vérificateurs
7. Nomination des deux vérificateurs et du suppléant
8. Fixation des tarifs et des contributions des sociétés
9. Résultat du sondage
10. Programme 2025-2026
11. Divers

L'assemblée est ouverte à 20h00.

0. Salutations

Notre président M. Thierry Clerc prend la parole :

Bonsoir à toutes et à tous.

Au nom du comité de l'Intersociétés j'aimerais vous remercier de votre présence ce soir et sans plus attendre j'ouvre cette assemblée générale 2025.

La première tournée est offerte par l'Intersociétés.

Je rappelle que, selon notre convocation, les membres du comité plus deux personnes par sociétés ont le droit de vote et qu'un délégué ne peut représenter qu'une société.

Toujours selon nos statuts, le quorum de l'assemblée générale est de cinq sociétés. De plus les convocations doivent parvenir aux sociétés aux moins 14 jours à l'avance. Ces deux critères étant remplis, l'assemblée peut délibérer valablement.

J'aimerais ajouter un point à l'ordre du jour : l'organisation des festivités de la fête nationale.

Passons donc directement au 1^{er} point de cet ordre du jour, en utilisant le micro à disposition.

1. Appel des sociétés

Absents : M. Maxime Currat et Mme Annaëlle Gapany



2. Nomination des scrutateurs

Nomination de 2 scrutateurs, le président nomme pour cette tâche :

Stéphane Dupasquier et Françoise Tercier

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée n'est pas lu car il est disponible sur le site de la commune, www.vuadens.ch/generalites/intersocietes/

M. Thierry Clerc part du principe que toutes les sociétés l'ont lu en leur âme et conscience.

Il est approuvé à l'unanimité.

Il remercie également Valérie pour la rédaction de ce procès-verbal.

4. Rapport du président

Mesdames, Messieurs,

Le 30 août 2023, nous vous convoquons pour une « Réunion de coordination des manifestations au sein du village ». L'idée de cette réunion était d'aborder l'organisation des manifestations afin de conserver une dynamique festive au sein du village et d'y assurer une vie pleine de couleurs. Formulation qui se voulait être un peu bateau, car comme tout bon suisse, il s'agit de s'engager, mais pas trop, de suffisamment dire pour susciter l'intérêt, mais pas trop, car, si nous faisons fausse route, il ne s'agit de ne pas trop se planter.

Deux ans plus tard, on constate que l'on s'était, par bonheur, un peu planté. Il y avait en fait plein d'idées dans les cartons et les têtes des comités des membres de l'Intersociétés. La Jeunesse avait envie de ramener les Rencontres de Jeunesse à Vuadens, nos skieurs rêvaient de courir nos campagnes par monts et par vaux et nos musiciens caressaient le projet de faire vibrer harmonieusement notre village.

Mais, ce n'est pas tout. Vous vous apprêtez à découvrir dans notre programme annuel de nouvelles manifestations culturelles que sont le cinéma open air, nos seniors sur les planches, les 60 ans du FC, une prestation du chœur de Candy et le tournoi Dousse-Morel.

A la lecture du programme annuel de l'Intersociétés, vous constaterez donc non seulement des nouveautés mais également de nombreuses manifestations faisant acte de présence chaque année pour notre plus grand plaisir : la Fête nationale, les Rencontres de folklore internationales, la Lyoba'lade du FC, la Bénichon au village, le Swap Meet du Dzodzet Band, la tournée de St-Nicolas, les concerts annuels de la Gruéria, le théâtre des patoisants, le marché artisanal et le tournoi humoristique de la Jeunesse.

Preuve en est à présent fait que la « dynamique festive au sein du village » et qu'une « vie pleine de couleurs » sont assurés. Chères et chers membres de l'Intersociétés, vous pouvez être fiers de vous-même, vous congratuler, vous taper amicalement l'épaule. Cette vie associative, si précieuse dans nos villages, affiche une santé étincelante à Vuadens. Soyez-en remercié ! Merci pour votre attention.



5. Réélection du comité et du président

- ❖ Selon l'article 12 de nos statuts, le comité est nommé pour deux ans. Le comité se représente comme suit : Valérie Leclercq, Claude Romanens, Sébastien Meyer (il n'a pas le choix), et moi-même.
- ❖ Paul Dos Santos, après 6 années de très bons services au profit de l'Intersociétés a décidé de tirer sa révérence. Un grand merci à toi Paul pour nous avoir accompagné durant ces années, notamment lors du COVID (applaudissement). Une attention est prévue, elle te sera remise à l'occasion de notre souper de comité !
- ❖ Selon le tournus, c'est au Jeunes Tireurs de proposer la succession à Paul. C'est M. Joël Fracheboud qui se présente pour cette charge.
- ❖ La présidence est également élue par l'assemblée. Je me représente pour cette charge.
- ❖ Il n'y a pas d'autres candidats pour ce poste.

Approbation à l'unanimité.

6. Reddition des comptes 2023-2024 et rapport des vérificateurs

- ❖ Claude Romanens nous donne lecture des comptes.
- ❖ Parole aux vérificateurs.
- ❖ Le comité demande l'approbation des comptes et d'en donner décharge au comité par main levée.

Approbation à l'unanimité

7. Nominations des 2 vérificateurs et d'un suppléant

- ❖ M. Christophe Terreaux est remercié pour ses bons offices
- ❖ M. René Ottoz passe 1^{er} vérificateur
- ❖ M. Dominique Pittet passe 2^e vérificateur
- ❖ Selon le tournus établi, c'est aux Routiers du Vieux Comté de présenter une candidate ou un candidat à la suppléance. Ce sera M. Monney Denis de Charmey.

Approbation à l'unanimité.

8. Fixation des tarifs et des contributions des sociétés

Les tarifs et les contributions des sociétés restent inchangées.

Approbation à l'unanimité.

9. Résultat du sondage

Selon votre demande formulée lors de la dernière assemblée, l'Intersociétés a procédé à deux sondages dans le but de connaître la préférence des joueurs de loto quant à l'heure de début de nos loto : 20h00 (on ne change rien) ou 19h30, soit une demi-heure plus tôt.



1^{er} sondage du 2 novembre 2024 :

- 20h00 : 44 voix
- 19h30 : 93 voix

2^e sondage du 22 février 2025 :

- 20h00 : 72 voix
- 19h30 : 129 voix

Au total :

- 338 voix
- 20h00 : 116 voix, soit environ 1/3 des sondés
- 19h30 : 222 voix, soit environ 2/3 des sondés

Proposition soumise au vote

Avancer l'ouverture des portes et des caisses à 18h dès la nouvelle saison
Début du loto 19h30

18 voix pour avancer l'horaire à 19h30 contre 12 voix.

Nous avancerons donc l'horaire selon la proposition.

Valérie informera Media F du changement sur l'annonce pour les publications dans le journal mais assurez-vous quand même, pour vos sociétés respectives, lors de vos demandes, de bien contrôler que tout est correct.

Programme 2025 / 2026

Présentation interactive à l'aide du beamer.

10. Divers

- ❖ Organisation du 1^{er} août 2025 : c'est le Ski-Club qui poursuivra l'organisation de cette fête.
Applaudissements.
L'orateur pour cette année sera Monsieur le Conseiller d'Etat Olivier Curty.
- ❖ Valtraloc : point de situation par Sébastien. Séance d'information le 27 août 2025.
- ❖ Lotos

Offre panneau loto ce soir : devis chez Ellgass SA 497,25 chf

Soumis au vote et accepté par 32 voix contre 2

La transmission de la liste des crieurs a lieu au minimum 2 semaines avant le début de vos lotos.



Il faudra penser à contrôler et/ou faire refaire les grandes plaques d'abonnement car elles deviennent illisibles.

Partage des lots :

Nous vous rappelons de ne pas rendre d'argent liquide – prévoir des barres de chocolat pour les partages de 2,50.- chf ou des portions de fromage par exemple.

Les demandes doivent être déposées au minimum 60 jours avant la manifestation, et muni du préavis de la commune.

❖ Fête des saisons à Tavannes

Pour sa 70^{ème} édition, la commune de Vuadens sera hôte d'honneur.

Réservez donc les dates du 18 au 20 août 2028

Plus d'informations vous parviendront en 2026 pour l'organisation de char, stand et animations.

❖ Présentation du nouveau tenancier du café de la Gare de Vuadens, la famille Mascaro, qui prendra ses fonctions dès le 1^{er} septembre 2025.

L'assemblée est levée à 21h40 par notre président Thierry Clerc.

Ainsi fait à Vuadens, le 22 mai 2025

Valérie Leclercq

Secrétaire de l'Intersociété